

La « petite guerre » dans les commentaires de Monluc

Ludwig RAVAILLE
Commission d'études franco-
hongroise sur le XX^e siècle

Monluc, grand homme de guerre de la renaissance à la carrière admirable au service des rois de France tout au long du XVI^e siècle, a laissé pour la postérité ses *Commentaires*¹. Dictant ses plus grands exploits, Monluc a enrichi ses récits pittoresques de réflexions personnelles, de préceptes techniques, de considérations moralisatrices et de remontrances, le tout avec le souci du détail. Discours militaire destiné aux capitaines, auxquels il montre l'histoire de sa vie en exemple, son œuvre est une source de premier plan pour l'historien traitant de la guerre au XVI^e siècle.

Issu de l'une des plus importantes familles de Guyenne, Monluc ne dut sa réputation et sa brillante carrière qu'à ses longs et brillants services militaires, tout au long du XVI^e siècle, des guerres d'Italie au début de sa carrière aux guerres de religion en France à la fin de sa vie. Alors qu'il se rend en Italie à l'âge de dix-sept ans, il se fait remarquer par son intrépidité. Suit ensuite une longue carrière. Revenant en France, il assiste au siège de Fontarabie, il est fait capitaine à l'âge de vingt ans, puis il prend part à la défense de Marseille assiégée par le connétable de Bourbon. Il entre en Italie avec l'armée française, puis il participe à la bataille de Pavie, et il poursuit la guerre en Italie (destruction d'infrastructures, prises de places fortes...). Il participa également au succès de la bataille de Cérisesoles. Fait chevalier par le comte d'Enghien, il reçoit le titre de maître de camp devant Boulogne, étonne l'armée par son audace en contrant une attaque de nuit où logeaient ses troupes. Partant pour l'Italie avec le maréchal de Brissac, il reçoit de Henri II le gouvernement de Montcallier, puis celui d'Albe en 1553². De retour en France, il prend part activement aux guerres de religion. C'est en Guyenne que Monluc a exercé son métier d'homme de guerre pendant les guerres civiles : il mena la guerre à Toulouse, à Bordeaux, à Targon, à Lectoure, à Vergt, à Piles, à Mont-de-Marsan, à Agen et à Rabenstein, qu'il conserva pour le roi, au milieu des opérations militaires et des intrigues politiques. Fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel, capitaine, maître de camp puis Maréchal de France le 20 septembre 1574, il paraît à la tête des armées à l'âge de quarante sept ans. Homme intrépide, courageux, actif, audacieux et ingénieux, il a contribué à faire évoluer les pratiques de la guerre, dans un siècle en pleine évolution sur le plan militaire. Il mourut le 26 juillet 1577. Blaise de Monluc est un grand écrivain militaire de son temps

¹ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981.

² (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 243.

pour la qualité de ses écrits d'un point de vue militaire, concernant les affaires et les pratiques de la guerre.

Dans ses *commentaires*, il retrace fidèlement les exploits de guerre et les petits coups auxquels il a participé des guerres d'Italie 1521 jusqu'aux guerres de religion en France à la fin de sa vie. Les *commentaires* de Monluc sont le portrait de l'homme de guerre qu'il est sur le terrain, s'engouffrant dans toutes les opérations, même les plus périlleuses, se glissant dans les brèches, montant aux échelles, traversant des rues dans lesquelles sifflent de nombreuses arquebusades. Monluc aime la « petite guerre » et la « petite guerre » aime Monluc. Monluc est un capitaine adroit et avisé, il apprécie la « petite guerre » et la « petite guerre » le lui rend bien. Partisan de la « petite guerre » malgré lui, Monluc nous donne dans ses commentaires une lecture personnelle très vivante de son métier d'homme de guerre sur le terrain. Les Commentaires de Monluc, au centre de cet article, nous sont donc utiles d'un point de vue tactique, le capitaine retranscrivant minutieusement les campagnes auxquelles il a participé. « *L'on accordera tousjours que je me suis trouvé en autant de combats, batailles, rencontres, entreprises de nuict et de jour, assauts, prinses et deffences des villes qu'homme qui soit aujourd'hui de toute l'Europe* »³, souligne-t-il. Ces commentaires, écrits avec un style original, précis et clair, nous permettent de comprendre comment Monluc a innové et rénové l'art de la guerre au XVI^{ème} siècle, surprenant toujours l'ennemi par sa mobilité et sa vitesse d'exécution. D'après l'œuvre de Monluc, il est donc intéressant pour problématique d'analyser que dans la pratique, sans parler de théorie, la « petite guerre » fut employée selon les schémas tactiques de la guerre de la Renaissance comme un moyen de guerre au service d'opérations plus lourdes, mais elle apparut de plus en plus souvent plus comme un mode de guerre particulier. Voilà l'essence de la portée d'une étude de la « petite guerre » au XVI^e siècle, s'appuyant ici sur une source particulière, les Commentaires de Monluc.

Ainsi, afin de bien comprendre la place de la « petite guerre » au XVI^e siècle dans l'esprit des hommes de guerre du temps, les commentaires de Monluc nous permettent de cerner la vision de la « petite guerre » par Monluc à travers ses conceptions de la guerre et le vocabulaire qu'il utilise pour qualifier la « petite guerre ». Ils nous permettent ensuite de faire un bilan tactique et de noter une certaine vision « monlucienne » de la « petite guerre », qu'il s'agisse de la « petite guerre » régulière ou de la « petite guerre » non régulière.

Approches de la notion de « petite guerre » dans les Commentaires de Monluc : considérations terminologiques, historiques et historiographiques

Etudier la « petite guerre » à partir des Commentaires de Monluc est un travail fastidieux et un article de quelques pages sur le sujet ne se veut en aucun cas exhaustif. Il aura cependant le mérite de souligner l'intérêt particulier d'une étude sur la « petite guerre » au XVI^e siècle, basée principalement sur l'étude de mémoires d'hommes de guerre très actif sur le terrain. Cette étude sur la « petite guerre » en Europe au XVI^e

³ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 794-795.

siècle est en cours et elle devrait déboucher sur la validation d'une thèse de doctorat prochainement.

La « petite guerre » baigne dans chaque récit militaire de Monluc. Pour s'en convaincre, avant toute analyse sur le fond, il convient d'examiner avec minutie toute la terminologie. On pourra se rendre compte dès lors que la « petite guerre » est au XVI^e siècle un phénomène complexe dans l'esprit comme dans les opérations de guerre, qu'elle soit au service de la grande guerre ou qu'elle se détache des grandes opérations des armées régulières pour devenir un mode de guerre de troupes plus ou moins conventionnelles. Ainsi, étudier les *Commentaires* de Monluc permet d'apporter un nouvel éclairage sur l'étude de la « petite guerre » au XVI^e siècle.

Le récit des faits de guerre relevant « petite guerre » a toujours été présent dans les récits des chroniqueurs ou des historiens de tous les temps, même chez les civilisations les plus anciennes. Selon l'historien Geoffroi Parker, la « petite guerre » a constitué dans les pays européens une étape essentielle de la guerre moderne, au même titre que les batailles rangées ou les sièges. A côté des grandes batailles, il écrit ceci : « *il faut considérer les innombrables petites guerres où les nombreuses concentrations de troupes, causèrent de grands dommages à l'ennemi, sans pour autant prétendre à forcer la décision* »⁴. Ce type complexe de guerre qui relève d'abord d'une stratégie des accessoires, mérite de ce fait d'être analysé pour mieux comprendre ce que fut la guerre et l'ensemble des activités militaires au XVI^{ème} siècle. Quant à la notion de « petite guerre » dans l'Histoire de la pensée militaire française, elle est dans l'historiographie actuelle une notion tardive dans l'esprit des historiens, qui privilégient le XVIII^e siècle pour l'étude théorique de la « petite guerre ». Pourtant, et ce point est nouveau et original, on retrouve l'expression « *petite guerre* » dans les sources françaises du XVI^e siècle, définie et associée à une tactique guerrière particulière, ce qui permet d'apporter un nouvel éclairage historique et historiographique sur l'importance de la « petite guerre » au sein ou en marge de la guerre régulière au XVI^e siècle sur le plan tactique.

Sur le plan d'une étude scientifique concernant la guerre au XVI^e siècle, dont une des sources majeures est l'œuvre de Monluc au XVI^e siècle, on peut se référer aujourd'hui une conception « anachronique » de la « petite guerre », par rapport au XVI^e siècle. On considère aujourd'hui la « petite guerre », selon la définition de Karl Von Decker, comme « *tous les mouvements qui ne font que seconder les opérations d'une armée (...) sans avoir pour but la conquête ou la conservation d'un pays, ceux par conséquent qui ont pour objet la sécurité du gros de l'armée, le secret de ses mouvements et de sa position et les combats dont le but est seulement de nuire à l'ennemi (...). La petite guerre a pour but de nuire à l'ennemi sans vouloir décider de la question générale par les combats livrés* ».

Cette définition est tardive dans l'Histoire. Le plus important lorsque l'on commence une étude de la « petite guerre » au XVI^e siècle est de trouver une authentification certaine et éclairante du sujet dans les sources sur lesquelles on travaille. Alors, la notion de « petite guerre » elle-même est-elle un concept militaire précis dans l'esprit de Monluc et de ses contemporains ? Monluc n'emploie que rarement le terme « petite guerre » mais

⁴ Voir l'ouvrage de (J.) PARKER, *la révolution militaire ; la guerre et l'essor de l'occident 1500-1800*, Paris, 1993, pp. 63-66.

en l'employant une fois, il donne une excellente définition, certes peu développée mais révélatrice du fait que la « petite guerre » est ancrée dans les mœurs militaires du temps et qu'elle existe en théorie comme en pratique⁵. La « petite guerre » ne correspond pas vraiment dans l'esprit des hommes de guerre du temps à une très bonne pratique de la guerre car l'esprit de la « petite guerre » s'éloigne considérablement de l'esprit et de l'éthique chevaleresque de la guerre, encore bien présente dans les mentalités militaires du XVI^e siècle. Mais la « petite guerre » existe sur le plan tactique, elle est reconnue et elle se justifie ou se condamne de la main des hommes de guerre ou des chroniqueurs eux-mêmes. Peu appréciée par ceux qui subissent la guerre au quotidien et qui parlent de « petite guerre » pour dénigrer les exactions militaires des troupes ou de certains personnages précis abusant de leur statut de capitaines, paradoxalement, la « petite guerre » a fait évoluer les mentalités afin de rendre la guerre plus efficace sur le plan tactique, et les opérations relevant de la « petite guerre » sont très souvent privilégiées. Et en parlant de « petite guerre » comme une pratique unique et indivisible aux pratiques bien rodées, il faut être prudent, tant ses formes et ses missions varient de manières complexes et parfois inextricablement floues, prenant des formes plurielles, régulières et irrégulières. La « petite guerre » est la guerre quotidienne de la grande guerre, et quand elle est parfois imprévisible ou non prévue, il est difficile parfois d'en dessiner les contours.

Ainsi, Monluc définit la « petite guerre » de manière très particulière. En 1570, Monluc, de retour à Bordeaux, recevant les remerciements du président du parlement de Bordeaux, parle pour la première fois de « *petite guerre* », en employant le terme de « petite guerre », et met en avant sur ce point les répercussions tactiques : « *Monsieur le président Roffignac me fist les remerciements de par toute la cour, parce que nostre petite guerre avoit asseuré les chemins devers Sainctonge, de sorte que tout le monde pourroit aller et venir de Bourdeaus en France seurement ; d'autre part, je les avois mis en seureté du costé de la Dordoigne, ayant le chasteau de Bridoyre, et du costé de la Garonne ayant prins levignac, Taillecabas et Padaillan, par ce que de ces costez ne pouvoit venir vivres ne hommes à Bourdeaus, sinon du costé de Gascongne (...). Voilà le succez des entreprises que nous fismes en cinq ou six jours* »⁶. Monluc justifie dans ce cas précis la « petite guerre » sur le plan tactique pour assurer les voies de circulation et pour couper court aux bandes qui sillonnaient la campagne, rançonnant par les chemins, tuant, pillant et saccageant, sortant des places fortes où ils se protègent pour effectuer leurs méfaits, ce à quoi Monluc a mis fin. La « petite guerre » est donc pratiquée au XVI^e siècle au sein des armées qui se battent contre des bandes armées, régulières ou irrégulières. Voilà une

⁵ Pour la théorie, cf. un traité tactique du XVI^e siècle sur le gouvernement de la cavalerie composé par George Basta, comte du Saint Empire Romain en Husst et Marmaros, Libre baron et seigneur de Tropavie en Silésie, et de Sultz en Flandres, qui fut à la fin du XVI^e siècle gouverneur général en Hongrie et en Transylvanie pour l'empereur du Saint Empire Rodolphe II. Ce traité, traduit en plusieurs langues dont en français, fut édité en France dès le début du XVII^e siècle. Voir (G.) BASTA, *Le gouvernement de la cavallerie légère. Traicté*, Rouen, 1616.

⁶ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 678-679.

chose extrêmement importante qui justifie pleinement une étude historique sur la « petite guerre » au XVI^e siècle.

Cette mention, cette définition ou cette justification de Monluc de l'usage de la « petite guerre » ne sont pas uniques dans les sources du XVI^e siècle, loin de là. Même si les mentions de l'expression « petite guerre » en tant que telle pour parler de comportements guerriers ou caractériser des opérations tactiques sont peu nombreuses dans les sources du XVI^e siècle. La « petite guerre » n'est pas très appréciée en tant que telle, même si elle est sur le terrain le lot quotidien de la guerre. Comme Monluc dans ses Commentaires, ses contemporains de la Renaissance, s'attachent à faire l'histoire de leurs aventures et écrivent eux aussi sur le bout des lèvres et au fil de leur écriture l'expression « petite guerre ». Un contemporain de Monluc, La Noue, qui lui aussi nous a laissé ses mémoires, parle lui de « *noz petites guerres* » au temps des guerres de religion, et cela allègrement pour parler exclusivement de la guerre en petit, et caractériser la guerre au quotidien pratiquée par des troupes très peu nombreuses et aux objectifs tactiques et au financement médiocres⁷. Il caractérise également de « petite guerre » les exactions de soldats en tant de paix aux frontières qui peuvent rallumer la guerre : *Qu'est-il donc de faire pour abolir ces petites guerres qui se font en paix, et qui rallument les haines et relevent les partialitez (...). C'est d'attrapper cinq ou six de ces guerriers, afin que cinq ou six cens deviennent sages*⁸, dit la Noue. Il associe également à l'expression « petite guerre » les luttes intestines entre les princes du royaume de France. La Noue remet en cause les duels et les trahisons entre nobles et entre gentilshommes, ce qui donne parfois lors des guerres de religion de véritable guerre entre familles de la noblesse⁹. La Noue va jusqu'à qualifier la « petite guerre » de guerre nuisible sans aucun intérêt, « *qui n'est autre chose qu'une guerre de chats et de rats* »¹⁰. Cela montre à quel point à cette époque, les petites guerres sont peu appréciées au temps de Monluc, qui a combattu tout au long du XVI^e siècle.

Enfin, à la fin du XVI^e siècle, l'expression même de « petite guerre » est utilisée pour qualifier les préoccupations qui se désintéressent de la recherche de la défaite définitive de l'ennemi. Le chanoine Moreau, dans ses mémoires sur la Bretagne au temps des guerres de la Ligue, dit parlant du capitaine brigand La Fontenelle pendant les guerres de la Ligue en Bretagne à la fin du XVI^e siècle : « *Mais, plus habitué à la petite guerre, c'est-à-dire à ravager le bon-homme, qu'à envisager l'ennemi, La Fontenelle n'en faisoit pas grand état* »¹¹. Une conclusion s'impose dès lors et renforce davantage la nécessité d'une étude importante sur la « petite guerre » en Europe au XVI^e siècle, pour compléter celles déjà menées sur les siècles suivants, basés essentiellement outre sur quelques textes théoriques,

⁷ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981., p. 457, p. 463, p. 482, pp. 502-503.

⁸ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 132.

⁹ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 285.

¹⁰ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 502.

¹¹ (J.) MOREAU, (chanoine), *Mémoires sur l'histoire des guerres de la Ligue en Bretagne*, chapitre XXXV, p. 218. Des travaux à grande échelle sur la terminologie de la *petite guerre* dans les sources du XVI^e siècle restent à être effectués.



sur des mémoires de capitaines et d'hommes de guerre, des écrits d'Historien du roi, et ceux des chroniqueurs du XVI^e siècle.

Même si Monluc parle de la guerre au quotidien sans la qualifier systématiquement de « petite guerre » pour les raisons que l'on connaît, le vocabulaire utilisé est significatif et révélateur de l'esprit de Monluc et de son attachement aux opérations de la « petite guerre » sur le plan tactique. La richesse de la terminologie utilisée dans les sources pour caractériser la « petite guerre » rend compte de l'importante actualité de ce style de guerre indirect au XVI^e siècle au sein des pratiques de la guerre. Cependant, même si les récits de la « petite guerre » sont abondants et variés, il n'en reste pas moins que les mots techniques employés sont très nombreux et que la terminologie est plus ou moins floue. Monluc parle de ces « *petits faits de guerre* » par le moyen desquels « *quelquefois on fait beaucoup de profit* »¹², de « *donner curée aux ennemis* » engageant les premiers combats pour tester l'ardeur de l'ennemi (p. 39), de « *s'amuser* »¹³, des troupes d'« *enfants perdus* »¹⁴. En outre, faire la « petite guerre » au XVI^{ème} siècle était entre autre « *aller à la guerre* », « *mener à la guerre* », « *envoyer des troupes à la découverte* », « *envoyer à la guerre* »¹⁵, « *faire des courses* », « *harceler ou inquiéter l'ennemi* », « *s'amuser à attaquer à l'escarmouche* »¹⁶ ou « *dresser l'escarmouche* »¹⁷, « *faire une cargue ou aller à la cargue* »¹⁸, « *Envoyer des troupes courir devant une place forte* »¹⁹, « *aller battre l'estrade* »²⁰, exécuter des « *entreprises legeres* », comme pratiquer des combats tactiques particuliers, aux méthodes peu conventionnelles, basées notamment sur la ruse et la dissimulation. Toutes ces expressions désignaient la guerre menée à l'aventure, composée de petits affrontements non réglés. Des verbes également comme « *harrasser* »²¹, « *chatouiller* », « *desrobber* » une ville²² sont souvent utilisés malicieusement pour caractériser des opérations qui relèvent avant tout de la « petite guerre » et d'une tactique des accessoires.

Parfois, Monluc interrompt son récit ou ne raconte pas davantage les opérations, en précisant que ce n'est que trop de détails, ce qui est bien dommage pour ceux qui travaillent sur l'Histoire de la « petite guerre ». Mais parfois, il se laisse aller, sans oublier de signaler lui-même la faible importance tactique de certaines opérations dans l'esprit du temps, encore bordé par l'éthique et le code chevaleresque : *Or, je veux escrire cecy,*

¹² (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 39-40.

¹³ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 38, pp. 666-667.

¹⁴ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981., p. 44.

¹⁵ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981., p. 556.

¹⁶ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 129, p. 130.

¹⁷ « dresser l'escarmouche » signifie ici « dresser l'embuscade » comme l'a dit Monluc quelques lignes auparavant.

¹⁸ La cargue est le plus souvent dans les sources une charge de cavalerie légère donnant lieu à une soudaine, violente et vigoureuse escarmouche ; Lire (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 157, pp. 188-190, p. 245.

¹⁹ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 407.

²⁰ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981., p. 197.

²¹ « harceler ». Selon le Dictionnaire du moyen français. La Renaissance, Larousse, Paris, 1992.

²² (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 216.

encore que ce ne soit pas matière de combat, afin qu'il serve d'exemple aux capitaines »²³. La « petite guerre » dans les commentaires de Monluc est dite « petite », parce qu'elle reproduit avec un effectif réduit des opérations à petite échelle s'apparentant à celle de la grande guerre. Le terme de « petite guerre » désigne au XVI^e siècle selon les sources une guerre à petite échelle, comprenant toutes les opérations militaires tactiquement secondaires et n'entraînant pas la mobilisation générale de l'armée. Ensuite, la guerre est considérée comme petite, compte tenu de ses missions de moindre importance aux retombées assez minces sur les affaires générales de la guerre.

Et comment peut-on interpréter aujourd'hui la « petite guerre » peinte par Monluc ? D'un point de vue historiographique, sur le plan tactique, deux formes de « petite guerre » coexistent : la « petite guerre » régulière au service ou au sein de la guerre régulière et la « petite guerre » irrégulière en marge de la guerre réglée, ce que Monluc et ses contemporains nomment tout simplement « petite guerre ». La « petite guerre », sous sa forme régulière et irrégulière, désigne le hors-jeu de la guerre classique : cela concerne aussi bien les missions des troupes légères, que les entreprises des partis qui couraient la campagne sous l'autorité de gouverneurs de places fortes ou de d'autres chefs militaires, et toutes les formes spéciales d'affrontements, faisant intervenir des populations civiles, au sein ou en marge du conflit. Voilà autant de questions et autant de points de vue devant faire l'objet d'une étude relevant de la « petite guerre » en Europe au XVI^e siècle.

La « petite guerre » est dans les Commentaires de Monluc une notion protéiforme. C'est avant tout une guerre à échelle réduite dans laquelle le combat est mené par des formations régulières ou irrégulières, pratiquant des petits combats et utilisant un mode de guerre basé sur la ruse au service ou en marge de la guerre régulière. Ainsi, après avoir cerné les conceptions relatives à la « petite guerre » au XVI^e siècle à travers les mémoires de Monluc, analysons sur le plan tactique le phénomène de la « petite guerre » au XVI^e siècle dans les Commentaires de Monluc.

2. La guerre au XVI^e siècle par Monluc : une petite guerre au quotidien

Comme cela a été dit, traiter minutieusement de la « petite guerre » vue par Monluc au sein de ses mémoires, ses Commentaires, est fastidieux et ne peut faire l'objet d'une démarche exhaustive dans un article. En attendant une publication complète d'une étude sur la « petite guerre » au XVI^e siècle, je vous propose quelques morceaux choisis de ce qu'on peut appeler la petite guerre « monlucienne », la « petite guerre » à la Monluc.

De la « petite guerre » pratiquée au sein des armées en marche, correspondant aux missions des troupes légères et semi-légères, il faut distinguer la « petite guerre » pratiquée dans une guerre de places fortes, exercée par des troupes légères partisans postées en garnison.

²³ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 180.

2.1. Les missions des troupes légères

Comme le raconte Monluc dans son œuvre, la « petite guerre » régulière était avant tout considérée dans les armées comme les missions des troupes « légères », en campagne ou pendant la bataille. Le XVI^e siècle était dominé sur terre par les manœuvres des armées, la bataille rangée ne pouvant avoir lieu que si les armées ennemies y consentaient, comme le souligne Monluc : « *Ceux qui savent que c'est de la guerre ont souvent expérimenté combien il est difficile de combattre un homme qui n'en veut point manger, mesmement quand c'est un soldat ou un capitaine rusé* »²⁴. Devenus plus prudents notamment en France pendant les guerres de religion, les chefs des armées prêtaient davantage attention aux manœuvres permettant d'engager ou d'éviter le combat, ce qui représentait une bonne partie des opérations de guerre, ou plutôt de « petite guerre ». Les manœuvres des armées échappaient rarement à l'attention de la cavalerie légère adverse en reconnaissance. D'où les préférences pour les marches et contre-marches savantes ayant pour but d'empêcher l'ennemi d'atteindre ses objectifs, les sièges classiques représentant des actes majeurs de la guerre réglée. C'est dans ce cadre que la « petite guerre » prend tout son sens au XVI^e siècle lors des affrontements des armées.

Les opérations régulières de la « petite guerre » peuvent se confondre tactiquement en partie avec les missions des troupes légères, notamment de la cavalerie, qui avaient fonction de battre l'estrade devant l'armée régulière. Les troupes légères remplissaient dans cette perspective quelques vocations essentielles au service des forces principales de l'armée : éclairer, reconnaître, renseigner, surprendre, protéger. Dans les Commentaires de Monluc, toutes les expéditions menées par la cavalerie légère liées à la « petite guerre » régulière au XVI^{ème} siècle peuvent être résumées en trois missions, avec des objectifs tactiques concrets pour le bien des armées en campagne. La première concerne la reconnaissance des positions ennemies et les déplacements des troupes adverses, l'action se résumant en une simple observation, ou plutôt en une vigilance²⁵, bien réglementée cependant. Aussi primaire qu'il soit, le système d'avant-postes des armées assurait la liberté de mouvement de l'armée, lui évitait de perdre l'initiative et de subir la loi de l'ennemi, cela pouvant le retarder, et lui permettait enfin de couvrir ses mouvements et ses objectifs. Le système d'avant-poste était essentiel car les troupes effectuaient en marche un service de sûreté, pour éviter que l'armée tombe dans un piège, qu'elle soit attaquée par surprise, ou qu'elle soit bousculée par d'autres formations légères attaquant, disparaissant et ré-attaquant aussitôt, amusant l'ennemi en attendant les renforts. Les troupes légères tenaient donc le rôle d'éclaireur de l'armée, des troupes d'escorte²⁶, relevant de la prévention. Pendant le déplacement des armées, les troupes de cavalerie détachées éclairaient le gros des troupes et chassaient les éclaireurs ennemis. Elles tentaient ainsi d'éviter le ralentissement des troupes par une surprise des ennemis. Elles permettaient également aux armées en déplacement de pouvoir se retirer en toute facilité, les troupes légères repoussant les contre-offensives de troupes légères ennemies opérant

²⁴ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 668.

²⁵ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 150, p. 154.

²⁶ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 244-245.

lors de la « retraite »²⁷. Parfois violente, la « petite guerre » relevait dans la plupart des cas de missions d'éclaireurs. La seconde revient à assurer les besoins vitaux des armées, à lui assurer également tous les soutiens nécessaires, qu'ils soient techniques, financiers ou logistiques. Les troupes légères servaient à assurer des missions au service d'opérations de la grande guerre. La troisième comprend des opérations tactiques offensives, comme le harcèlement de troupes ou de bandes ennemies, les embuscades ou la surprise d'un détachement²⁸, la surprise d'une place forte, d'une avant-garde ou d'une arrière-garde, de fourrageurs...etc.

Ces missions laissent dans les commentaires de Monluc des pratiques de guerre significatives aux contours assez flous et complexes. En campagne, les missions principales des troupes légères et plus particulièrement de la cavalerie légère étaient de « prendre langue », d'éclairer l'armée, d'assurer et de tenir les passages, de pourvoir au ravitaillement, de fatiguer l'ennemi par des alertes continues, d'assurer le repos de l'armée, d'économiser la fraîcheur de la cavalerie lourde pour de plus grandes opérations, d'assurer de différentes façons une partie du renseignement de l'armée. C'est à la suite des missions de reconnaissance, missions des troupes légères, que les troupes régulières, pouvaient préparer et accomplir des opérations de guerre, en évaluant les dispositions et les intentions ennemies. Les missions des troupes légères, consistant à harceler l'armée ennemie, étaient pour cette dernière très éprouvantes car elles remettaient en cause le repos des hommes des troupes harcelées, constamment sous pression sous les actions offensives de petits détachements. Les avant postes se déplaçant autour des armées en déplacement permettaient de dévoiler les intentions des troupes ennemies en émoussant leurs attaques et en les surprenant. La « petite guerre » régulière tendait aussi bien à préparer un engagement²⁹ qu'à l'éviter. C'est ainsi que la « petite guerre » s'insère dans la grande. D'après Monluc, ce système d'avant-postes permettait en outre à une armée face à l'armée ennemie de tenter de la contraindre à la bataille en une situation et un lieu avantageux³⁰ ou de réorienter l'armée ennemie par des « cargues » selon les intentions des capitaines, décision que prit un jour Monluc³¹.

Concernant les opérations tactiques de troupes légères parcourant la campagne autour d'armées en mouvement, les opérations régulières de la « petite guerre » étaient des combats périphériques et rapprochés. La « petite guerre » décrite par Monluc dans ses commentaires est un récit interminables sur le plan militaire d'opérations tactiques de surprises et d'embuscades, faisant référence aux harcèlements de la cavalerie légère ou semi-légère du XVI^e siècle, aux escarmouches opérées par cette même cavalerie, aux

²⁷ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 305.

²⁸ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 100-101.

²⁹ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp.150-151.

³⁰ Voir pour exemple les opérations régulières relevant de la petite guerre lors la campagne et la bataille de Cérisolles en avril 1544, auxquelles Monluc participa, dans (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 194, pp. 150-164.

³¹ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 257-258.

embuscades et aux attaques rusées qu'elle conduit, menées lors des missions de reconnaissance³².

Enfin, une autre question pour connaître l'efficacité du jeu des troupes légères pendant la confrontation finale entre les armées : cette même cavalerie légère, effectuant des missions de reconnaissance et de logistique lors des sièges, était-elle efficace lors des batailles engagées par les armées ? Souvent, elle provoquait la bataille, si les deux armées étaient prêtes à s'engager. S'agissant de l'avant-garde qui prépare et lance l'armée toute entière dans la bataille, Monluc nous laisse méditer la remarque suivante : « *C'est l'ordinaire à celui qui est victorieux d'avoir le cœur enflé et au battu de trembler de peur. Les petites pertes aux escarmouches, qui sont avant-courriers de la bataille, ne présagent que perte et dommage* »³³. Voilà pourquoi la « petite guerre » est importante et que Monluc ne la sous-estime jamais dans ses Commentaires. Les escarmouches menées par la cavalerie légère sont essentielles pour les chefs de guerre qui conduisent les armées et sont souvent porteurs de victoires ou de défaites. Monluc lui-même prit bien souvent lors des batailles au cours de sa longue carrière la conduite de l'avant-garde. Ensuite, ne pouvant vraiment soutenir un engagement frontal pendant les combats, elle avait pour mission en utilisant l'arme à feu de nuire à l'efficacité des charges de cavalerie ennemie, de poursuivre l'ennemi dans sa retraite³⁴ et dans certains cas d'empêcher l'ennemi de se retirer à un endroit voulu afin qu'il soit totalement vaincu. Pendant la bataille, relevant de la guerre réglée, les troupes légères avaient également d'autres options, comme attaquer un camp ennemi vidé de ses soldats pendant l'action, et piller et faire du butin, vieille pratique héritée de la période médiévale. En tout cas, la cavalerie légère avait sa place au sein des armées, même si elle n'assurait que des missions secondaires mais au combien essentielles pour les armées.

Après avoir observé la place de la « petite guerre » régulière au service d'opérations de plus grande envergure relevant de la grande guerre, observons maintenant la « petite guerre » opérée menées par des troupes partisans en campagne, dans le cadre de guerre relevant de guerre de places fortes structurant le territoire.

2.2. Guerres de places fortes et la petite guerre

Lors des guerres au XVI^e siècle, outre les sièges et les batailles menées par les armées en déplacement, d'autres opérations avaient ainsi lieu simultanément, dans le cadre de guerres de places fortes très actives. Ces opérations menées par des troupes régulières réparties dans les garnisons des places fortes constitue également la « petite guerre » régulière, au même titre que les missions des troupes légères au sein des armées. Monluc nous explique à travers ses nombreux récits comment la « petite guerre » au XVI^e siècle représentait quotidiennement une guerre de mouvement dans une guerre de sièges,

³² (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 154-155.

³³ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 268.

³⁴ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 103.

représentative d'une guerre de places fortes, cette dernière étant le mode opératoire de toutes les guerres européennes en ce temps là.

Avec la raréfaction des grandes batailles entre des armées de plus en plus puissantes au XVI^e siècle, la « petite guerre » devient omniprésente aux dépens des activités militaires courantes de la grande guerre. Dans ces conditions, le rôle tactique des forces en présence était de tenir le terrain et de nuire à l'ennemi, tout en mobilisant sans cesse l'adversaire, qui devait toujours être sur ses gardes³⁵. L'impossibilité d'obtenir une solution définitive dans une campagne favorisait la poursuite d'objectifs secondaires plutôt que la recherche de la véritable ruine des armées, consacrant la place grandissante de la « petite guerre » dans le cadre d'une guerre de places fortes. La « petite guerre » se professionnalisa, dans bon nombre d'opérations visant à harceler ou à nuire à l'ennemi, apparaissant comme une pratique de guerre judicieuse, appropriée et pertinente, répondant aux conditions des guerres que mena l'armée du roi de France au XVI^e siècle. Les récits des campagnes militaires du XVI^e siècle par Monluc comportent essentiellement pour la guerre régulière la description de sièges, et les faits d'armes retenus au XVI^e siècle mettent souvent en avant des affrontements en campagne près de places fortes où sont installées des garnisons, ou sur les remparts des villes à prendre ou à défendre. Les escarmouches, petites ou grosses sont d'ailleurs l'essentiel des opérations dans la guerre vécue par Monluc. Mis à part quelques rares événements en France que Monluc commente plus ou moins, celui-ci fait remarquer à juste titre : « *tout le reste de la guerre n'estoient que de petites escarmouches, au pris de ce qui se faisoit là et de ce qu'il falloit qu'à l'avenir s'y fist* »³⁶. Monluc écrit également que ses mémoires ne révèlent pas toutes les opérations secondaires relevant de la « petite guerre » auxquelles il a participé : « *Voilà tout ce que je fis en Piedmont pendant que je demeuray près monsieur monsieur le mareschal de Brissac. Que si je voulois escrire toutes les escarmouches ausquelles je me suis trouvé, il me faudrait double papier pour l'escrire* »³⁷. Cela montre l'omniprésence et l'importance de la « petite guerre » dans les activités militaires du XVI^e siècle.

Dans ses commentaires, Monluc évoque constamment la « petite guerre » et la définit selon ses propres choix tactiques en matière de guerre. Concernant les opérations de guerre régulière, les campagnes militaires du XVI^e siècle décrites par Monluc se déroulaient en général prudemment, de places en places. Cette guerre, où on enlevait méthodiquement les places fortes ayant une importance tactique et stratégique, s'opéra dans une stratégie des accessoires et releva d'une tactique de la même sorte, où la « petite guerre » vit sa place croître tout au long du XVI^e siècle. D'où les guerres très lentes qui composèrent la majeure partie des guerres en Europe au XVI^e siècle, dues à la nécessité de ne pas laisser des places fortes actives derrière soi, même de faible importance, et d'effectuer des sièges rapidement qui retardent les avancées des armées et les objectifs tactiques prioritaires, même si les places fortes n'opposaient pas de véritables résistances.

³⁵ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 264.

³⁶ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 569.

³⁷ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 247.

C'est dans ce cadre que la guerre dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle, étant essentiellement une guerre de places fortes, consacre la « petite guerre » comme guerre de mouvement et moyen de guerre offensif, notamment de la part de bandes partisans sortant des garnisons et effectuant des entreprises en campagne pour nuire à l'ennemi. Ainsi, pour illustrer ce propos, on peut se référer au récit de la prise de Lanzo par les troupes du maréchal de Brissac en en 1551³⁸ : « *Au bout de quelques jours qu'ils furent arrivez, monsieur le Mareschal dressa une entreprinse pour aller prendre le chasteau de Lans, qui portoit grand dommage sur le chemin de Suze à Thurin, à cause d'une vallée qu'il y a depuis Lans jusques au grand chemin ; et les soldats dudict Lans estoient presque tous les jours là, ayant un petit chasteau à moitié chemin pour leur retraicte* ». Dans la guerre de places fortes, face à la lenteur de certaines opérations des armées en marche ou lors des sièges, la « petite guerre » en tant que guerre de mouvement prend toute sa forme, où l'on tient à supprimer à l'ennemi des places fortes, points de chute importants pour des troupes, qui postées en garnison, maîtrisent par des sorties fréquentes leurs alentours. Un objectif majeur pour les troupes légères postées en garnison était de contrôler la campagne et les alentours de la place, en tant normal comme en particulier lors de la prise d'une place³⁹. Voilà un cadre idéal où s'exerce la « petite guerre », une « petite guerre » de partisans, sortant des places fortes pour occuper les lieux, frapper les troupes ennemies de passage, et écumer les environs. Cette guerre composée de prises de places fortes sans bataille est tactiquement vitale pour les troupes du roi de France qui souhaitent repousser l'empereur et occuper le terrain. « *Cette prinse osta beaucoup de commodité à nos ennemis et nous servit fort pour ceste guerre* »⁴⁰. C'est ce que Monluc explique sur le plan tactique également à propos des guerres de religion : « *pour ce que je me mettrois en campagne, ils se retiroient dans les villes et tanières qu'ils tenoient : le droict de la guerre, en laquelle ils se faisoient sages tous les jours, le vouloit. La moindre place qui m'eust fait teste me pouvoit arrester, et d'espérance de les trouver en la campagne, je n'en avois pas* »⁴¹. Puis il ajoute : « *tout le reste de la guerre n'estoit que petites escarmouches, au pris de ce qui se faisoit là et de ce qu'il falloit qu'à l'advenir s'y fist* »⁴². La guerre au XVI^{ème} siècle fut une guerre de places fortes et une guerre de siège, donnant toute sa place à la « petite guerre » qui devint très vite le quotidien de la guerre.

Dans cette guerre de places fortes aux conditions particulières, les forces ennemies en présence s'étudiaient, s'observaient et ne décidaient rien sans reconnaissance. La philosophie moderne de l'art de la guerre au XVI^{ème} siècle, consacrée à ce que l'on définit aujourd'hui comme la « petite guerre », consistait à obtenir de grands résultats ou des avantages substantiels, avec peu d'hommes et sans trop d'effusion de sang. On retrouve ce

³⁸ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 198-207.

³⁹ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 774.

⁴⁰ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 207.

⁴¹ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 655.

⁴² (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 656.

caractère dès le début de la carrière de Monluc au sein des armées du roi de France⁴³. Ainsi, la guerre des armées prenant le visage de guerres de places fortes sur le plan tactique, la « petite guerre » provoqua un émiettement important des opérations de guerre. La « petite guerre » constitue l'ordinaire des activités militaires de la guerre au XVI^e siècle, l'été comme l'hiver, de jour comme de nuit⁴⁴. Chaque forteresse fonctionnait sur un territoire comme une embuscade permanente d'où jaillissaient des « partisans ». Ces troupes en campagne, ces partis, prenaient souvent lors de leurs expéditions des prisonniers pour « avoir langue » d'eux. Dans les sources, cette « petite guerre » composée d'escarmouches et de surprises est si abondante que les expressions « aller à la guerre », ou encore « mener » ou « envoyer à la guerre », reflètent ces actions partisans menées par des détachements de troupes, qu'ils soient réguliers ou irréguliers. Cette guerre de partis, partant des forteresses, servait notamment à nuire à l'ennemi. Les méthodes des troupes légères « envoyées ou menées à la guerre » sont bien identifiables dans les Commentaires de Monluc. Comme tactique offensive, la « petite guerre » regroupait les surprises, pendant lesquelles on enlevait un poste ennemi par la ruse et l'irruption, impliquant l'utilisation de stratagèmes et de ruses supplantant la force, et les embuscades, pour harceler et surprendre les troupes ennemies dans leur marche⁴⁵. Par sa mobilité et sa rapidité d'action, les troupes légères par l'embuscade, inquiétaient et harcelaient l'ennemi, et par la surprise enlevaient de force ou par la ruse une place forte. Le choix de son intervention était d'ordre tactique (attaque/défense, offensive/défensive/contre-offensive) : l'embuscade permettait de piéger l'ennemi en restant camper sur ses positions ; la surprise permettait quant à elle de piéger l'ennemi en allant le provoquer.

Dans le cadre de la guerre de places fortes, Monluc relève tous les stratagèmes au service ou non de la grande guerre, stratagèmes qui relève bien de la « petite guerre ». Cela concerne les divers moyens d'épier l'ennemi, la corruption, et l'intelligence ou la conspiration dans une ville, ainsi que les différents moyens d'engager l'ennemi dans un combat, les escarmouches pour désorienter l'ennemi et désorganiser ses lignes, les surprises par intelligence, le caractère particulier des surprises de petites forteresses, la défense d'une brèche, les ruses pour calmer les soldats mécontents...etc. Cela concerne également le fait d'empêcher l'ennemi de sortir d'une place et de prendre toutes les dispositions pour nuire à son ravitaillement, le fait de passer sûrement les rivières, celui d'utiliser la ruse pour dissimuler ses opérations, le fait de compromettre ou de rompre les desseins de l'ennemi, de lui faire quitter un poste avantageux, celui de surprendre un pays, de se sauver et de se garantir de situations dangereuses, de connaître l'état d'une place, le fait d'empêcher l'arrivée de secours, et tout simplement le fait d'"amuser" l'ennemi... Les ruses dont parle Monluc étaient multiples pour prendre une ville par surprise ou pour prendre des troupes en embuscade. Les sources mentionnent aussi bien la dissimulation de soldats dans des charrettes de foin, les petites troupes de soldats qui s'agitent devant l'ennemi pour attirer l'ennemi au combat et les faire tomber dans une embuscade, la

⁴³ Lire « l'expédition des moulins d'Auriol » conduite par le jeune Blaise de Monluc, dans (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 63-72.

⁴⁴ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 196, p. 216.

⁴⁵ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 188-189, pp. 243-244.

circulation de fausses instructions qu'on laisse prendre par l'ennemi pour qu'il se mette en campagne et qu'on puisse plus facilement surprendre une place, que bien parlermenter lors d'un siège pour détourner la vigilance de l'ennemi et le surprendre quand il s'y attendra le moins.

La « petite guerre » est une pratique multiforme de la guerre et son analyse peut s'avérer complexe du fait du caractère régulier et irrégulier, et de nature différente, des opérations qu'elle recouvre. La « petite guerre » fondait sa réussite sur la surprise, la ruse, la dissimulation et le stratagème. Les « ruzes et finesses »⁴⁶ de guerre étaient monnaie courante et furent à la base de bon nombre d'opérations de guerre, petites ou moyennes. Monluc lui-même, alors capitaine, joua le rôle d'espion sur ordre de ses supérieurs, se déguisant en cuisinier⁴⁷. Les ruses de guerre étaient des stratagèmes plus ou moins développés, basés sur le secret des opérations, sur la dissimulation et la tromperie⁴⁸.

Les hommes de guerre pratiquant la « petite guerre » comme moyen de guerre pour une rançon du succès à petit prix, utilisaient également au XVI^e siècle des guides, des messagers, des « espies », des intelligences, et des faux messagers, mêlant des civils à la guerre et aux préparatifs d'opérations de guerre. Monluc signale que les gouverneurs de places fortes ont des espions, qui leur communiquent les déplacements et les conditions des troupes ennemies. C'est de cette sorte que Monluc décida de surprendre les impériaux sur le chemin de Marennes⁴⁹, dans une guerre de places fortes faite de surprises et d'embuscades et consacrant la « petite guerre » au quotidien. Monluc aime la « petite guerre » car elle est comme lui : vive, surprenante et efficace dans les conditions qui lui sont favorables. Au capitaine qui la mène de faire en sorte que les conditions soient bonnes. Monluc est véritablement dans la première moitié du XVI^e siècle, un artisan et un ardent défenseur de la pratique la « petite guerre ».

On se doit souligner chez Monluc l'impact psychologique naturel et recherché de la « petite guerre » dans la formation des soldats et l'apprentissage de celle-ci. Au XVI^e siècle d'après Monluc, les troupes combattaient souvent l'ennemi pour s'exercer ensemble à la « petite guerre » et pour apprendre à se connaître que par véritable nécessité. C'est le caractère régulier de la guerre, la guerre au quotidien relevant de la « petite guerre ». Le capitaine Monluc, préparant sous son commandement ses soldats à la « petite guerre » et à la valeur de l'ennemi pour minimiser ces risques, livre ses méthodes : « *je les eusse souvent mis au mains des ennemis. J'ay tousjours tasché à ne laisser les soldats ou gendarmes croupir, et, forts ou faibles, les mettre aux prises avec les ennemis, pour les faire recognoitre. Il faut y aller prudemment, pour ne perdre* »⁵⁰. Le hasard dans la « petite guerre » est accrue du fait de la volatilité des opérations et des situations dans lesquelles sont menées les opérations de guerre. La réussite et l'échec tiennent à peu de choses et le hasard est à la fois un atout et un désagrément. Dans toutes ces données psychologiques et tactiques, le commandement du capitaine assure l'équilibre. Les

⁴⁶ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 109.

⁴⁷ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 78.

⁴⁸ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 708.

⁴⁹ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 119.

⁵⁰ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 421.

détachements obéissaient à un capitaine dont la bravoure, la clairvoyance, et la rapidité étaient des qualités essentielles. On peut s'interroger d'après les Commentaires de Monluc sur les caractères personnels et militaires des capitaines pratiquant la « petite guerre ». La bravoure, la clairvoyance, la rapidité l'amour de l'entreprise et du danger, la maîtrise de bon nombre d'éléments tactiques, l'esprit de jugement et de décision étaient des qualités essentielles, caractérisant la pratique de la « petite guerre ». L'efficacité exigeait une forte cohésion des troupes et un esprit de commandement et de décision vif et rigoureux, les détachements devant surprendre et pouvant être surpris à tout moment par des troupes avancées ou même par l'armée ennemie. L'initiative, la promptitude, la vivacité, la résolution étaient des atouts considérables. Le capitaine chez Monluc pratiquant la « petite guerre » doit être au cœur des intentions et de l'action ; il doit se surpasser constamment et mener sa troupe de manière adéquate, tout en se mettant toujours à la place de l'ennemi par rapport à ce que l'on sait de l'évolution de la guerre⁵¹. Bref, le meilleur des capitaines doit être pour ses soldats un visionnaire juste et courageux, compris de tous en toutes circonstances. La ruse, les stratagèmes, l'esprit large pour se sortir de situations périlleuses ou dangereuses, l'intrépidité, le tempérament vif, le coup d'œil juste et rapide pour éliminer ou contourner tout danger étaient indispensables au commandement pour contourner les effets hasardeux de la « petite guerre ».

Les exemples historiques sur le plan militaires donnés par Monluc au cours de toutes guerres du XVI^e siècle auxquelles il a participé, ne manquent pas pour étayer un très grand nombre d'analyses. Les guerres d'Italie et celles menées dans le nord de la France tout d'abord de 1494-1559, tout comme les guerres de religion en France à partir de 1562, telles qu'en parle Monluc dans ses commentaires, furent des guerres de places fortes entremêlées bien souvent. De grandes villes fortifiées structuraient le territoire, entre lesquelles se trouvaient des villes moyennes remparées ou fortifiées avec des garnisons, et entre celles-ci de nombreux petits forts. C'est dans ce cadre que s'exprima la « petite guerre » qui prit toute sa place au service de la grande guerre comme moyen et comme mode de guerre.

Deux exemples historiques nous interpellent dans les commentaires de Monluc pour traiter de la « petite guerre » dans le cadre des guerres des places fortes. L'expédition des moulins d'Auriolle est un excellent exemple de la petite guerre « monlucienne »⁵². En août 1536, alors que l'empereur, qui réside à Aix attendant l'arrivée de renfort et notamment de canons, s'apprête à envahir la France, le roi François I^{er}, arrivé à Avignon, *« fut avertit que si l'on brusloit quelques moulins que l'empereur tenoit vers Arles, et mesmes un, qui estoit à quatre lieux de Aix, nommé le moulin d'Auriolle, le camp des ennemis seroit bien tost affamé. Il fit faire l'execution du bruslement desdits moulins, qui estoient vers Arles, par le baron de la garde (...). Et neanmoins les espions raportoient tousjours au Roy qu'il falloit brusler ceux d'Auriolle, d'autant qu'ils nourrissoient ordinairement toute la maison de l'Empereur et les six mille soldats vieux Espagnols,*

⁵¹ Ibid., pp. 129-130.

⁵² Le récit sur quelques pages est intéressant pour analyser un acte de petite guerre préparé et accompli dans sa totalité, au service de la grande guerre, les retombées tactiques étant de premier plan. Voir (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 63-72.

lesquels il tenoit toujours près de sa personne »⁵³. Le Roi donne l'ordre de brûler ces moulins mais personne ne veut exécuter cette mission, hasardeuse et extrêmement risquée sur le plan tactique. Et le 19 août 1536 a finalement lieu l'expédition des moulins d'Auriolle, commandée par Monluc. Monluc raconte son expédition avec tous les détails intéressants pour traiter des conceptions « monluciennes » de la « petite guerre », qu'il s'agissent de considérations tactiques théoriques ou pratiques. La vision « monlucienne » de la « petite guerre » prend encore tout son sens en décembre 1543, lors de la « marchandise⁵⁴ » de Barge, un exemple aussi significatif que le précédent, opération menée par Monluc et basée sur la ruse et la dissimulation, où Monluc pratique la « petite guerre » en tant que capitaine rusé et expérimenté⁵⁵.

Chaque conflit au XVI^{ème} siècle offre le recours de la « petite guerre » adaptée à ses structures (politiques, géographiques, militaires). Les guerres civiles étaient notamment au XVI^e siècle propices au recours à la « petite guerre ». Ainsi, les formes tactiques prises par la « petite guerre » sont loin d'être simples. Soutien d'une armée dans le cadre de la guerre classique adossée aux missions des troupes légères, véritable mode de guerre de partisans pour des objectifs militaires et financiers lors des guerres de religion en France, la « petite guerre » fut l'objet de toutes les attentions, notamment tactiques dans le cadre d'une guerre d'usure. La « petite guerre » permettait d'occuper le terrain et d'occuper l'adversaire si celui-ci n'était pas plus décidé à en découdre. D'un point de vue tactique, la « petite guerre » était la forme la plus maniable de violence.

L'autre visage de la guerre : la petite guerre irrégulière

La « petite guerre » comprenait au XVI^e siècle la politique de la terre brûlée (champs piétinés, culture brûlée, habitats brûlés, bêtes tuées) et de la destruction tactique programmée des moyens de production et des infrastructures (routes, moulins, ponts...etc.). L'étude de la « petite guerre » régulière menée dans une guerre de places fortes peut être une piste de recherches fructueuses pour comprendre dans quels cadres les opérations de destruction tactique, opérées par les armées régulières et relevant de la « petite guerre » dite « régulière », pouvaient apparaître dans un but défensif ou offensif. Les vivres, l'argent, les hommes et les munitions étaient les nerfs de la guerre et la « petite guerre » permettait de détruire ou de substituer ces éléments à l'ennemi. Dans ses Commentaires, Monluc préconise la politique de la terre brûlée lors des sièges, pour contraindre l'ennemi à se rendre par la famine, indiquant : « *Mais cependant vous, qui aurez la charge d'attaquer et boucler les places, lorsque vous voudrez par la fin rengrer et forcer les assiegez, si vous voyez que vous ne puissiez du tout les empêcher d'emporter*

⁵³ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 62.

⁵⁴ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 110. « Marchandise » signifie « intrigue », « pacte », « marchandage », « trahison ». « Faire marchandise de quelque chose » signifie « en tirer un avantage peu honorable ».

⁵⁵ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 108-117.

des bleds voisins, donnez-y le feu ; car, leur desrobant ceste commodité, les voilà bien en peine »⁵⁶. Cela montre bien les conceptions et les pratiques de la guerre au XVI^e siècle. D'une manière générale, comme l'indique Monluc, il était de bonne guerre de saccager les vivres de villages où s'approvisionnent les ennemis, résultat d'une guerre de partis, sortant des forteresses, servait notamment en cas de siège à « faire le dégast » chez l'assiégeant.

3.1. La petite guerre irrégulière : exactions des soldats et misères de la guerre

Au delà des destructions tactiques, la « petite guerre » avait mauvaise réputation dans la société. Ils appelaient la « petite guerre » « *la picorée* », pour désigner les comportements des soldats déviants allant à l'encontre de la discipline militaire à observer. La discipline militaire telle qu'elle est proclamée n'est pas vraiment une réalité au XVI^e siècle, les chefs de guerre laissant les soldats, peu et irrégulièrement payés et faisant parfois la guerre dans des conditions difficiles, piller et saccager les villes ennemies, puis les villes amies et leurs environs. Supportant la présence des troupes dans les villes et les villages logeant chez l'habitant, les civils désignaient par le terme de « petite guerre » les exactions et les violences commises par des bandes régulières de soldats à l'encontre des populations, notamment à l'encontre des paysans. C'est pendant les guerres de religion en France, du fait d'un affaiblissement du commandement militaire ou du fait d'un manque d'effectifs, que la « petite guerre » irrégulière se développa considérablement, atteignant parfois une dimension provinciale ou régionale.

Le « sac » était une pratique courante et admise, pratiquée pour différentes raisons. Monluc raconte qu'il conseilla au duc de Guise de se déplacer avec ses troupes en s'éloignant de la ville de Thionville prise en 1558, pour éviter le pillage, ajoutant qu'« *ils méritoient qu'on leur donnast le sac* »⁵⁷. Alors que le duc de Guise et son armée se dirigeait avec Monluc en avant-garde vers la ville d'Arlon, selon Monluc, le duc de Guise « *vouloit donner ceste ville à sac aux soldats en recompense de Thionville* »⁵⁸, ce qui fut exécuté après la prise de la ville le 8 juillet 1558, les soldats faisant du butin en ravageant les maisons⁵⁹.

C'est surtout au temps des guerres de religion que la violence de la guerre va considérablement se développer du fait d'un affaiblissement de la discipline militaire. « *Et commenceray à escrire les combats où je me suis trouvé durant ces guerres civiles, lesquelles il m'a fallu, contre mon naturel, user non seulement de rigueur, mais de cruauté* », écrit même Monluc⁶⁰. Monluc déplore également les horreurs de la guerre à la fin de ces mémoires et fait son mea culpa : « *La nécessité de la guerre nous force, en despit de nous-mesme, à faire mille maux, et faire non plus d'estat de la vie des hommes que d'un poulet. Et puis les plaintes du peuple qu'il faut manger en despit qu'on en aye,*

⁵⁶ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 236.

⁵⁷ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 445.

⁵⁸ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 448.

⁵⁹ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 448-450.

⁶⁰ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 470.

les veufves et les orphelins que nous faisons tous les jours, nous donnent toutes les maledictions dont ils se peuvent adviser (...). Moy doncques bien heureux, qui ay le loisir de songer aux pechez que j'au commis, ou plustost que la guerre m'a fait commettre, car de mon naturel je n'estois pas addonné à faire le mal, et sur tout tousjours esté ennemy du vice, de l'ordure et vilennie, ennemy capital de la trahison et desloyauté (...); Mais il est impossible de faire ses charges sans faire mal, si ce n'est que le Roy ait ses coffres pleins d'or pour payer ses armées; encor y aura-t-il prou à faire »⁶¹, dit Monluc.

3.2. La guerre « partisane » : bandes armées autonomes et capitaines brigands.

Au service de la guerre et en marge des armées, la « petite guerre » regroupait les actions de bandes armées partisans et de bandes paysannes.

Les bandes paysannes constituaient des troupes non régulières, très difficiles à contrôler, inexpérimentées et mal équipées mais nombreuses et extrêmement utiles. Les chefs de guerre comme Monluc se servaient ainsi des « communes » à l'occasion⁶². Ce fut surtout un trait marquant des guerres de religion en France dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle, pendant lesquelles la guerre fut essentiellement une « petite guerre », pouvant aisément être assimilée à une guerre de partis, une guerre de partisans. Bien souvent, les interventions paysannes dans les opérations tactiques avaient des mobiles peu glorieux, celles-ci allant jusqu'à dépouiller les morts sur les champs de bataille désertés par les armées⁶³. Autrement, les bandes paysannes, catholiques et protestantes, s'attaquaient à des troupes armées du parti contraire en retraite, comme le raconte Monluc dans le pays de Foix en mai 1562⁶⁴, ou encore dans la région de Toulouse, lors du « combat de Vergt »⁶⁵. Monluc nous signale la présence de bandes paysannes aux côtés de troupes régulières pendant des sièges, la « petite guerre » irrégulière se retrouvant au service de la guerre régulière.

Parfois, ces bandes paysannes se réunissaient au son du tocsin et se rassemblait sous l'autorité d'un chef de guerre, souvent un noble de second rang ou même un ancien capitaine, piégeant les troupes régulières pas assez nombreuses devant la multitude ou au contraire étant massacrée par des troupes régulières mieux armées et plus expérimentées à la « petite guerre ». Même si elles connurent quelques succès momentanés, avec comme avantage tactique le poids du nombre et l'avantage de la surprise, ces bandes de paysans furent vaincues à long terme, car mal armées et désorganisées, elles ne purent compenser par leur nombre leurs différences et leur infériorité en matière d'armement, d'instruction au fait d'arme, d'organisation, de cohésion et de méthode.

⁶¹ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 822.

⁶² (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 774-775.

⁶³ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 104.

⁶⁴ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 505.

⁶⁵ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 569.

La « petite guerre » irrégulière regroupait également les actions de troupes de soldats pratiquant le brigandage, des « *coquins* »⁶⁶ selon Monluc, commandées par un capitaine brigand, tantôt servant militairement les opérations militaires de son parti, tantôt menant sa propre guerre afin de faire du butin. Les bandes de brigands sévissaient également par les chemins et effectuaient des opérations militaires contre les populations civiles amies ou ennemies, étant souvent pourchassés en France tout au XVI^e siècle sur commandement militaire par des bandes régulières. Pendant les guerres civiles et religieuses en France de 1562 à 1598, l'utilité de la « petite guerre » n'est plus seulement militaire. Plus qu'une guerre de jeunesse, la « petite guerre » était aussi la pratique de capitaines ou de capitaines brigands cherchant à faire du butin, livrés à eux-mêmes et devant parfois assurer leur défense contre de nombreux ennemis (troupes régulières, capitaines brigands, bandes paysannes). Détachés du véritable commandement des chefs militaires et des partis politiques, les capitaines brigands menaient des bandes de soldats déserteurs ou des civils désœuvrés, en petits groupes pour des raisons de mobilité, pouvant aller cependant de quelques centaines de personnes à quelques milliers d'hommes. Rassemblés dans des villes ou des lieux en ruine qui constituaient de véritables repaires, les capitaines brigands et leur bande étaient pendant les guerres civiles des acteurs à part entière lors des affrontements, pratiquant la « petite guerre », de manière sauvage et désorganisée, comme un moyen de guerre et de défense.

Pendant les guerres en Europe de la première moitié du XVI^e siècle dans lesquelles Monluc combat dans les armées du roi de France, la discipline militaire est en général respectée et Monluc le signale avec discernement, notamment dans les armées du roi de France commandées par le maréchal de Brissac⁶⁷. Malgré tout, face aux bandes armées autonomes commandées par des capitaines peu scrupuleux, Monluc reçoit l'ordre de déloger les bandes capitaines brigands qui sortent des places fortes pour ratisser les environs et faire du butin. Par exemple, Monluc fit prendre le château de Lévignac et demanda à ce que le château de Bridoire soit assiégé. Dans le château de Bridoire, « *il y avoit quatre vingt ou cents autres huguenots, conduits par un nommé Labaune. C'estoit le lieu où Geoffre, cest insigne voleur, qui a fait tant de maux, se retiroit. Aux choses que ce villains a faittes, il a montré qu'il avoit du cœur et du courage, et qu'il estoit homme d'exécution. Je leur mandai qu'ils les enfermassent, et assiegeassent le chasteau de si près qu'il n'en eschappast rien ; car dès que j'aurais fait à la Roche, je tournerois tout court avec les canons à eux ; et si monsieur de la Noue nous venoit combattre, qu'il falloir qu'ils abandonnassent tout et qu'ils vinsent jour et nuict pour se trouver au combat* »⁶⁸. Monluc se chargea dans le coin d'éradiquer les bandes de capitaines brigands qui sévirent dans les places fortes. Ces activités militaires relèvent pleinement de la « petite guerre » et est caractéristique de troupes qui pendant qu'ils nuisent à l'ennemi de temps à autre sur ordre de leur chef, cherchent à faire du butin, n'épargnant personne au passage et pillant les entourages autour de la place forte, se retranchant au moindre danger. Monluc ne peut s'empêcher d'intervenir contre ces capitaines-brigands. Toujours

⁶⁶ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 640.

⁶⁷ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 251.

⁶⁸ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 673-674.

dans le même registre, Monluc raconte la prise du château de Levignac et les événements de Bridoire : « *Voilà la charge de messieurs de Leberon et de Madaillan, lesquels enlevèrent le chasteau. Il est prou fort pour batterie de main, et n'en pouvoient venir à bout, car les ennemis se deffendoient fort, et cognoissoient bien que l'on leur feroit une mauvaise guerre, à cause des grands cruautés et meschancetez qu'ils avoient fait autour de levignac. Monsieur de lauzun leur presta une collevrine ; et firent un trou par lequel pouvoient passer deux hommes, et les uns avec leschelles par le costé de la basse-court, et les autres par les trous donnoient, et les emportarent. Il ne se sauva que trois prisonniers, et tout le reste fut mit en pièces* »⁶⁹. Face à ces bandes qui diffusent le malheur et la misère, les soldats de Monluc n'ont aucune pitié. Tout le monde est massacré et il n'y a pas de prisonnier. Monluc ne parle pas de « petite guerre », mais de mauvaise guerre.

Les bandes de capitaines brigands se multiplièrent au temps des guerres de religion, jusqu'à devenir hyperactives et insupportable pour les populations comme pour les chefs militaires à la fin des guerres de religion⁷⁰. Durant les guerres de religion, Monluc en tant que capitaine est sollicité par exemple pour déloger une troupe de cents à cent vingt soldats retranchés dans la place forte de la Roche-Chalais, qui pillent et saccagent les environs, malmenant les populations, et attaquant par les chemins, surprenant tout ce qui passe de Saintonge à Bordeaux. Monluc fait le récit de l'entreprise de La Roche-Chalais en février 1570 à laquelle il participa : « *Or, ne faisant rien à Sainte-Foy, je vins jusque à Agen, où monsieur de Monferran me manda que le sieur de la Roche-calais et le capitaine Chanteyrac estoient dans la Roche avec cent ou six vingt huguenots, qui couroient tout le pays, faisant mille maux, de sorte qu'il ne pouvoit venir personne de saintonge à Bourdeaux ; et que, si je voulois aller à la Roche, nous serions prou gens pour faire l'entreprise* »⁷¹.

Parfois, les capitaines des armées avaient des méthodes semblables à celles qu'avaient les bandes armées autonomes. Une pratique commune très répandue était de pratiquer la « petite guerre » pour faire prisonnier des gens riches et de leur demander en échange de leur vie ou de leur liberté une très forte rançon, servant à financer la guerre et à s'enrichir. En 1556, Monluc envisagea lui même de faire prisonnier un seigneur romain, car dit Monluc, « *il me va à l'entendement que facilement je prendrois prionnier ce seigneur romain, et que, si je le pouvois attrapper, j'estois riche à jamais ; car pour le moins, j'en aurois quatre-vingt mille escuz de rançon, qui estoit son revenu d'un an. Ce n'estoit pas trop. Je vais discourir en moi-mesmes que monsieur de la Molle viendroit avec moy, menant trois cens arquebuziers seulement, et les laisseroit à moitié chemin, auprès d'une tour, où il y avoit des cabanes pour retirer le bestail (car j'avois recogneu le chemin, allant et retournant à belistres) ; et que je prendrois le capitaine Ambros, lieutenant d'une compagnie du duc de Paliane, avec vingt cinq chevaux des meilleurs et les plus courants de sa compagnie ; et que j'empruntois au seigneur Aurelio Fregouse son lieutenant et sa cornette, avec trente cinq sallades seulement des meilleurs qu'il eust, et les meilleurs*

⁶⁹ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 674.

⁷⁰ Cf. (L.)RAVILLE, *La violence en Bretagne au temps de la Ligue (1589-1598)*, maîtrise, Nantes, 2000,

⁷¹ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 672.

chevaux ; et que je laisserois à une portée d'arquebuze de La Molle, tirant vers marin, le capitaine Ambros avec les vingt cinq sallades, et moi je m'en irois avec celle du sieur Aurelio me mettre en embuscade auprès de marin, soubz les vignes et un peu à main gauche du grand chemin ; et que j'envoyerois six sallades donner l'alarme un peu devant le jour à Marin ; et qu'estant Marc-Antoine jeune et plein de bonne volonté, il ne feroit point de faute de sortir. Je faisois estat que, à point nommé, il sortiroit au poinct du jour, et que les six sallades l'amèneroient à nostre embuscade, et que je prendrois fuitte avec les sallades à sa veue, et qu'il me suivroit à toute bride, voyant une cornette, laquelle luy feroit joye de la pouvoir prendre, pour avoir plus de reputation de sa victoire »⁷² . Monluc justifie lui-même ces pratiques : « *Et si le Roy eust fait payer les compagnies, je n'eusse permis en ces guerres de introduire les rançons qui ont entretenu la guerre. Mais le gendarme ny le soldat n'estoit payé. Il est impossible d'y pourvoir, encores n'y en eust-il guères ; c'est cela sans doute qui a entretenu la guerre. Ce n'est pas comme aux guerres estrangères, où on combat comme pour l'amour et pour l'honneur ; mais au civiles, il faut estre ou maistre ou valet, veu qu'on demeure sous mesme toit. Et ainsi il faut venir à la rigueur et à la cruauté ; autrement la friandise du gain est telle qu'on désire plustost la continuation de la guerre que la fin »⁷³ .* Voilà pourquoi la « petite guerre » s'impose tellement en France pendant les guerres de religion, qu'elle soit régulière ou irrégulière, souvent au service de la grande guerre, mais de plus en plus au détriment ou en marge de celle-ci, tout comme nous le montre les actions militarisées des capitaines brigands et de leurs bandes.

En lisant Monluc, on se rend compte à quel point étudier la « petite guerre » est un concept essentiel pour comprendre l'art de la guerre évoluant au XVI^e siècle. Elle était pour les autorités politiques et militaires de l'époque un moyen d'assurer le jeu entre la conciliation et la dispersion, imposée dans une guerre de places fortes par le ravitaillement et la concentration des forces selon les objectifs tactiques. Tactiquement, la « petite guerre » devient au XVI^e siècle une pratique courante et indispensable à la bonne marche de la guerre.

Monluc prône sa vision de la guerre et favorise la « petite guerre ». La vision « monlucienne » de la « petite guerre » favorise la guerre de ruses suivant les circonstances, elle innove tactiquement, et elle participe par son expérience empirique au déclin de la guerre chevaleresque du XVI^e siècle. C'est l'avènement de la « petite guerre » au service et en marge de la grande guerre, qui la supplante la plupart du temps ; c'est cela aussi la renaissance tactique de l'art de la guerre du XVI^e siècle.

Dans l'œuvre de Monluc, la « petite guerre » apparaît tantôt comme un moyen de guerre dans une guerre de places fortes où les grandes batailles sont rares et les sièges plus fréquents. Cette guerre de sièges permet aux troupes régulières comme aux troupes irrégulières de pratiquer la « petite guerre » comme un mode de guerre. On s'aperçoit dans les récits de Monluc que dans les guerres du places fortes qu'il raconte, la « petite guerre » passe au premier plan, ne se contentant plus d'être des petits faits de guerre, mais devenant un moyen de guerre au résultats tactiques recherchés et intéressants, notamment

⁷² (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 378.

⁷³ (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 519.

pour les partis qui parcourent la campagne. Entre les grands sièges et les batailles qui mobilisent de très grosses forces et l'essentiel des armées, pour un résultat long, hasardeux et parfois décourageant, sans résultat réels sur le plan stratégique, la « petite guerre » offre une alternative valable pour nuire à l'ennemi en un point, avec peu de force, sans mobiliser l'armée et la mettre par conséquent en danger. Ainsi, progressivement au XVI^e siècle, la « petite guerre » devient la constante de la guerre et l'essentiel des activités militaires, au sein ou en marge de la guerre régulière.

Dès le début du XVI^e siècle, les capitaines des guerres d'Italie au service de grands personnages, dont faisait parti Monluc, profitant de l'expérience des anciens, ont intégré et enrichi par expérience leurs pratiques de la guerre par la « petite guerre ». Plus tard, ils mirent cette expérience au service des guerres civiles en France dans la seconde moitié du XVI^e siècle, lorsqu'ils devinrent de grands capitaines et des chefs de guerres renommés aux qualités reconnues¹. La « petite guerre » devint en France dans la seconde moitié du siècle le quotidien de la guerre, une tactique adaptée aux conditions tactiques et dépendant des caractères des hommes, faisant de certains d'entre eux des hommes intrépides et ingénieux et des capitaines brigands aux qualités militaires incontestables.

¹ Monluc, donnant aux cours de ces commentaires de très nombreux témoignages, conseils et remontrances, notamment aux capitaines explique : « Je ne vous écris point ceci sans expérience : j'ay appris ces leçons sous feu monsieur de Lautrec, estant un bon régent (...). J'ay continué mon apprentissage sous messieurs les maréchaux de Strossi, de brissac et autres », dans (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, pp. 571-572. A travers ses commentaires, il livre le but didactique de ses écrits, insistant particulièrement qu'ils permettront aux gens de guerre, aux capitaines et aux gouverneurs de provinces, « de faire leur apprentissage aux petits faits d'armes » et de « prendre exemple au bien, s'il y en a, et laisser le mal ». (B. de) MONLUC, *Commentaires, 1521-1576*, Paris : Gallimard, 1981, p. 681.